

Rapport du Président

Commission permanente du
lundi 31 mai 2021
N° CP-2021-6-2-6

2^{ème} Commission

Commission de l'excellence éducative, de l'accompagnement des familles et de l'autonomie

Service instructeur

Service jeunesse

Service consulté

PROPOSITION D'ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AU TITRE DE L'ENGAGEMENT DES JEUNES A UNIS-CITÉ ALSACE ET A LA FEDERATION DES CENTRES SOCIO-CULTURELS DU BAS-RHIN

Résumé : Le présent rapport a pour objet d'attribuer une subvention de fonctionnement à Unis-Cité Alsace et à la Fédération des Centres socio-culturels du Bas-Rhin pour l'organisation d'une journée inter-centres, pour un montant total de 103 000 €.

PROPOSITION D'ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT A L'ASSOCIATION UNIS-CITE ALSACE AU TITRE DE L'ANNEE 2021

En 2018, le Département du Bas-Rhin a affirmé sa politique jeunesse à travers le plan d'Action Enfance, Jeunesse, Famille adopté par l'Assemblée Plénière. Dans ce cadre, un contrat d'objectif couvrant de 2019 à 2021 a été signé entre le Département du Bas-Rhin et Unis-Cité Alsace pour contribuer à l'autonomie des jeunes en soutenant les associations départementales qui développent des actions socio-éducatives visant à accompagner les jeunes dans leur parcours de vie et favorisant leur responsabilité et leur engagement.

1. Un contrat d'objectifs 2019-2021 pour accompagner les jeunes dans leur parcours de vie. L'action départementale favorise leur responsabilité et leur engagement.

L'association Unis-Cité Alsace anime et développe le dispositif du "Service Civique", véritable engagement volontaire au service de l'intérêt général.

Ouvert aux jeunes de 16 à 25 ans (30 ans pour les jeunes en situation de handicap), le « Service Civique » propose à des jeunes de toutes origines sociales et culturelles et de tous niveaux d'études, de mener pendant une période d'en moyenne huit mois et à 28 heures semaine, des projets sur des thématiques diverses telles que la culture et les loisirs, le développement international et l'action humanitaire, l'éducation pour tous, l'environnement, l'intervention d'urgence en cas de crise, la mémoire et la citoyenneté, la santé, la solidarité et le sport.

Les jeunes volontaires bénéficient ainsi d'une aide matérielle, d'un soutien individualisé dans l'élaboration de leur projet d'avenir et d'une ouverture sur la citoyenneté. Dans le Bas-Rhin, l'association Unis-Cité Alsace, partenaire reconnu et membre d'un réseau national, bénéficie d'un agrément délivré par l'Agence Nationale pour le Service Civique. En 2020, l'association a accueilli 260 volontaires dont 120 dans le Bas-Rhin, 80 dans le Haut-Rhin et 60 en intermédiation.

Le Département du Bas-Rhin soutient l'association Unis-Cité depuis 2008 dans le cadre de contrats d'objectifs pluriannuels. Pour 2019-2021, les orientations suivantes ont été définies :

- Favoriser l'autonomie et la responsabilisation de l'ensemble des jeunes, en développant des actions qui s'inscrivent dans la durée ;
- Veiller à la portée éducative des actions ;
- Apporter un soutien aux initiatives des jeunes ;
- Veiller à la participation réelle des jeunes dans l'élaboration et la réalisation de tout projet les concernant ;
- Informer l'ensemble de la population des initiatives réalisées par les jeunes ;
- Travailler en relation et en partenariat avec les autres acteurs des territoires qui interviennent en direction des jeunes.

2. Un partenariat renforcé autour des missions portées par la collectivité

Le recrutement des volontaires privilégie la diversité des profils, la mixité sociale et la mobilité. Les volontaires effectuent des missions d'intérêt général avec des associations ou des collectivités dans les domaines de l'environnement, du handicap, de la prévention, de l'autonomie, etc. Ils bénéficient d'une formation civique et citoyenne, d'un suivi au projet d'avenir et d'un accompagnement de proximité assuré par les coordinateurs. Les jeunes perçoivent une indemnité mensuelle de 472 € versée par l'État et de 107 € par l'association.

Le partenariat avec l'association Unis-Cité s'inscrit dans la durée et contribue à enrichir la politique jeunesse de la collectivité, à valoriser et à rendre visibles les actions menées par les volontaires. Ainsi, consolidée par une réelle collaboration traduite par un partage d'expériences, la formalisation du partenariat entre la collectivité et l'association Unis-Cité s'exprime à travers la mise en place de projets communs et la réalisation d'événements : l'Osterputz au château du Haut-Koenigsbourg, la tenue du stand de la collectivité au NL CONTEST en sont des exemples.

Une mutualisation des moyens, notamment des formations conjointes au profit des volontaires de la Collectivité européenne d'Alsace et de ceux d'Unis-Cité, a été proposée. Les volontaires missionnés sur la sensibilisation aux prises de risques sont formés par le service jeunesse.

Le bilan 2020 réalisé par Unis-Cité démontre la pertinence des actions engagées par les volontaires de l'association en direction des usagers, en particulier les enfants, les jeunes, les personnes en situation de handicap et les personnes âgées ; il met en lumière la volonté visant à favoriser la mixité des jeunes recrutés (originaires de milieux ruraux ou urbains, diplômés ou non), tout en veillant à sécuriser leurs parcours post service civique. Par la mise en place d'une réelle démarche d'insertion sociale et professionnelle, l'association répond aux enjeux prioritaires que porte également la Collectivité européenne d'Alsace auprès des jeunes.

Aussi, depuis fin 2019, un service civique alterné pour lutter contre le décrochage scolaire est en place sur les territoires Nord et Eurométropole, grâce à un soutien spécifique de la collectivité dans le cadre du Fonds d'appui aux Politiques d'Insertion.

Il est proposé d'attribuer pour l'année 2021 une subvention d'un montant de 100 000 € à l'association Unis'Cité Alsace, au titre de l'aide à l'engagement des jeunes.

PROPOSITION D'ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A LA FDCSC DU BAS-RHIN POUR L'ORGANISATION D'UNE JOURNEE INTER-CENTRES

La Fédération des centres sociaux et socio-culturels du Bas-Rhin (FDCSC 67) rassemble 26 structures. Ces structures de proximité sont des espaces de rencontres et d'échanges intergénérationnels proposant quotidiennement des services, activités et projets qui s'adressent à des personnes de tous âges. Elles s'inscrivent dans une logique participative : les habitants sont associés à son pilotage et sa mise en œuvre.

Afin de soutenir les structures membres dans leurs actions au quotidien, la Fédération intervient pour :

- promouvoir le projet des centres socio-culturels et représenter chacun de ses membres,
- organiser l'expression et la participation de ses adhérents et de toutes leurs composantes
- favoriser les échanges, la solidarité et la mutualisation entre ses membres,
- proposer des services à ses membres,
- soutenir et accompagner le développement de ses membres,
- assurer une aide technique dans différents domaines, tels que l'information, le financement, la gestion, la formation, l'analyse des besoins et le contrôle des résultats, la communication, les cadres juridiques et règlementaires, etc.

Pour remobiliser les jeunes, qui, depuis le début de la crise de la Covid 19 ont été amenés à moins fréquenter les centres socio-culturels et leur donner à nouveau une occasion de s'exprimer, se rencontrer, s'impliquer dans des actions, partager ou découvrir de nouvelles activités, mettre en avant leurs compétences, les professionnels de la jeunesse du Bas-Rhin se proposent d'organiser une journée inter-centres sur un thème cher à beaucoup de jeunes : la culture urbaine. L'objectif est de les faire se rencontrer et échanger, afin de diversifier leurs relations sociales et les faire sortir de leur quartier et de leur zone de confort.

Ainsi, il sera proposé aux jeunes d'animer des ateliers afin de partager leurs passions. Des activités, également assurées par des animateurs ou des professionnels, dans divers domaines : sportif (basket, BMX), artistique (danse, graph, écriture de rap, slam, percussion), sensibilisation à des disciplines à destination des non-voyants présentées par la Fédération des Aveugles (cécifoot, showdown), ou atelier de réparation de vélos, ainsi qu'une web TV et une web radio qui réaliseront des reportages sur le déroulement de la journée.

L'évènement se déroulera en octobre. L'effectif attendu est d'une centaine de participants, de 11 à 18 ans issus des centres socio-culturels de Strasbourg. Parmi les premiers inscrits figurent 6 centres en Quartier Politique de la Ville et 5 autres sont situés à Strasbourg et dans l'Eurométropole.

La FDCSC du Bas-Rhin sollicite une aide à hauteur de 3 000 €. Elle a également demandé un soutien à la Fédération des centres sociaux de France (1 860 €), à la Caisse d'Allocations Familiales (1 000€) et à la Ville de Strasbourg 2 000 €. Les centres socio-culturels participants verseraient pour leur part 3 750 €.

Il est proposé d'attribuer une subvention de 3 000 € à la FDCSC du Bas-Rhin pour l'organisation d'une rencontre inter-centres sur le thème de la culture urbaine.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- D'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 100 000 € à l'association Unis-Cité Alsace, au titre de l'aide à l'engagement des jeunes pour l'année 2021,
- D'attribuer une subvention de fonctionnement de 3 000 € à la Fédération des Centres Socioculturels du Bas-Rhin (FDCSC) pour l'organisation d'une journée inter-centres, dont le versement interviendra en une fois,
- D'approuver la convention financière à conclure entre la Collectivité européenne d'Alsace et l'association Unis-Cité Alsace, jointe en annexe au présent rapport, en vue du versement de la subvention, qui sera opéré en deux règlements de 50 000 €,
- De m'autoriser à signer cette convention.

Il est précisé que les crédits nécessaires au versement de ces subventions de fonctionnement seront prélevés selon le détail qui figure dans l'annexe financière jointe à la délibération

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président



Frédéric BIERRY